

MRC DE BELLECHASSE

AVIS PUBLIC

**AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES
MUNICIPALES ET SCOLAIRES**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE, conformément à l'article 1035 du Code municipal du Québec, la vente pour défaut de paiement des taxes tenue le 12 juin 2025 a été ajournée par manque d'enchérisseur pour le ce lot :

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE BELLECHASSE

Nom du propriétaire

Michael Simms

Description cadastrale

Lot : 3 929 327

MONTANT D'U : 560,53 \$

Cadastre du Québec
Municipalité de Saint-Nérée-de-
Bellechasse

La vente est remise au 17 juin 2025 à 10 h 00 aux bureaux de la MRC de Bellechasse, 100 rue Monseigneur-Bilodeau, St-Lazare-de-Bellechasse

Certains frais s'ajouteront aux montants ci-dessus et ils seront annoncés au moment de la vente (frais de publication journal et au bureau de la publicité des droits, frais de greffe).

**Conditions pour enchérir :
Personne physique : (pièce d'identité)**

- Nom
- Date et lieu de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive (no NEQ)
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Modes de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la MRC de Bellechasse, cartes débit et crédit

Pour éviter la vente de l'immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait directement à la MRC de Bellechasse.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*.)

Donné à Saint-Lazare-de-Bellechasse
Ce 12 juin 2025



Dominique Dufour, directeur général adjoint
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Anselme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie, aux deux endroits désignés par le conseil le 13 juin 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13 jour de juin deux mille vingt-cinq.

Signé: _____



Titre : _____

greffière - Trésorière